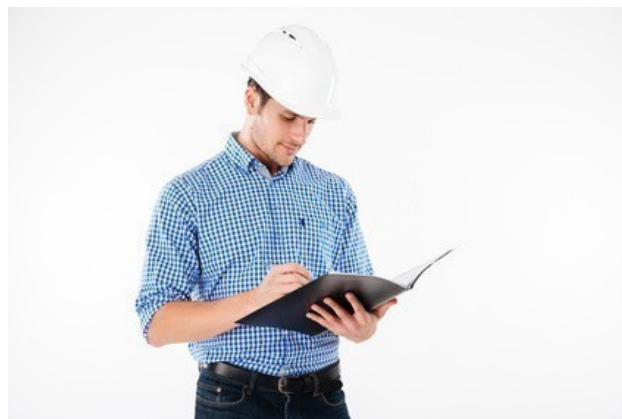


PRÉVENTION - SANTÉ - SÉCURITÉ AU
TRAVAIL

Fonction Santé Sécurité au Travail



Date de dernière mise à jour 31 mars
2021

Durée et organisation

Durée 12 jours

Lieu | Date

Au moins une session de formation est proposée chaque année, sur au moins l'un de nos sites en Bretagne : Brest, Bruz/Rennes, Lorient, Plérin/Saint-Brieuc, Quimper, Redon, Vitré.

Objectif de la formation

À l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :

- Mettre en place un programme d'actions en matière de santé sécurité au travail et de prévenir les risques professionnels

Programme

La formation comprend 12 modules :

- 1 - Le référent en matière de sécurité et d'environnement
- 2 - Les accidents de travail et maladies professionnelles
- 3 - Le document unique d'évaluation des risques
- 4 - L'évaluation du poste de travail et la prévention des TMS
- 5 - Les risques psycho-sociaux

Admission

Public

- Tous publics : salariés, demandeurs d'emploi, ...

Pré-requis d'entrée en formation

Maîtriser les savoirs fondamentaux.

Modalités et délais d'accès

Modalités

Inscription et signature de la convention de formation

Délais d'accès

Formation proposée pour minimum 1 session par an. Les inscriptions sont acceptées jusqu'à la semaine précédant le démarrage de la formation.

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon profil du stagiaire

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre). En savoir +, contacter notre référent handicap : **ICI**

Coût

3960 € HT

Modalités et moyens

- 6 - La prévention du risque "bruit"
- 7 - Le risque chimique
- 8 - La pénibilité au travail
- 9 - La conformité des machines et des équipements de travail
- 10 - Les risques incendie et ATEX
- 11 - Le plan de prévention et d'intervention des entreprises extérieures
- 12 - La prévention des conduites dangereuses et addictives

Indicateurs de performance

► Satisfaction stagiaire :



96.8 %

► Nombre d'apprenants formés : 3050 salariés formés en Sécurité/Prévention/Santé

Pour obtenir des données précises, merci de contacter notre service [Qualité](#).

Indicateurs mis à jour le 26/09/2022

pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

Modalités d'évaluation et d'examen

Utilisation d'une grille de compétences lors des mises en situations collectives et individuelles

Validation

Remise d'une attestation de compétences

Contacts

Contactez votre conseiller·ère inter :

- DPT 22-29 | [Nadia LE CHANU](#) | 02 96 58 69 86
- DPT 35-56 | [Corinne PRIGENT](#) | 02 96 58 07 27
- Vitré | [Katia CANTIN](#) | 02 99 74 11 89